

Mesdames et Messieurs les conseillers Régionaux et Généraux, Monsieur le Président du SAN, Mesdames Messieurs les Maires, Mesdames Messieurs les présidents, Mesdames Messieurs, et chers amis.

Sans vouloir établir un bilan exhaustif de tout ce qui a fait la richesse de l'année 2009, je voudrais souligner quelques points qui me semblent importants pour la qualité de vie de nos concitoyens, ce qui est notre premier souci.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'agrément de notre commune et sa tranquillité, je voudrais saluer le travail accompli à ce titre par les personnels de nos **services techniques** sous la direction de leur responsable Michel Blasin. Grâce à eux, Coupvray a obtenu la Fleur d'Or qui correspond au 1er prix du concours départemental des Villes et Villages fleuris. Je voudrais saluer également leur réactivité et leur rapidité à dégager les voiries en cas de neige ou de verglas comme nous avons pu le constater récemment. Coupvray est une des communes les plus sécurisées du secteur en cas de mauvais temps et j'ai reçu un nombre important de remerciements de Cupressiens contents de pouvoir circuler en toute confiance.

Je voudrais également saluer l'action permanente et efficace de notre **police municipale** dont l'équipe est à nouveau au complet. La multiplication des actes de violence commis sur le secteur du Val d'Europe, dans toutes les communes, ne laisse pas indifférent et a conduit le Président du SAN à faire part de son inquiétude grandissante dans un courrier adressé à Monsieur le Commissaire de Police de Chessy. Nous venons de vivre un très douloureux épisode avec le décès du Major Patrice Point, grièvement blessé lors d'un cambriolage à Montévrain en décembre dernier. Je souhaiterais que ce soir, alors que nous sommes tous réunis pour un moment festif, nous ayons une pensée pour lui et sa famille, et je voudrais également, comme l'a fait Monsieur le Ministre de l'Intérieur lors de la cérémonie du 6 janvier insister sur la dangerosité de ce métier.

Notre police municipale travaille en étroite collaboration avec la police nationale, notamment lors des patrouilles de nuit. C'est cette collaboration qui a permis d'éviter récemment qu'un incendie ne se termine tragiquement et permis également d'interpeller les auteurs. Je voudrais adresser ce soir, par l'intermédiaire de Monsieur le commissaire de police mes remerciements aux personnels du commissariat de police de Chessy pour l'excellent travail effectué dans cette affaire. En 2010, nous ouvrirons un poste de police municipale, situé à côté de la mairie. Ce service disposera de locaux adaptés à ses missions de surveillance quotidienne.

Pour ce qui est des **équipements**, notre commune a su se doter d'un patrimoine important qui malheureusement vieillit au fil du temps et qui de ce fait nécessite soit des travaux d'entretien lourd, soit des travaux de sauvegarde et de réhabilitation. Des diagnostics ont été réalisés en particulier sur les équipements sportifs, ils sont à poursuivre sur l'ensemble du patrimoine communal. Les préconisations qui en découlent sont maintenant à mettre en œuvre et nous comptons à ce sujet sur le soutien du SAN.

Des travaux ont été exécutés cette année : la peinture d'une première tranche de lampadaires, des travaux au groupe scolaire, l'éclairage du terrain de foot, l'aménagement de locaux associatifs dans la ferme, la poursuite des travaux de réhabilitation dans les communs avec la réalisation d'un nouveau logement, la confortation des ruines du château pour sauver ce qui est encore possible. De nombreux autres travaux sont à poursuivre selon une programmation à établir en compatibilité avec nos possibilités financières. Sur ce point je remercie nos partenaires Conseil Régional, Conseil Général et SAN du Val d'Europe pour leur

soutien financier et je ne doute pas des suites favorables qu'ils auront à cœur de donner aux futures sollicitations que nous aurons à leur présenter.

La qualité des services proposés à nos concitoyens est pour nous un souci prioritaire qui nous a conduits à revoir certaines organisations et à mettre en place des nouveautés.

Le **centre de loisirs** tout d'abord avec le recrutement d'un nouveau directeur a permis entre autres, de revoir le mode d'organisation de la prestation des repas du midi à la cantine, ce qui permet une approche plus pédagogique de la prise de nourriture et une diminution du gâchis. Une étude est en cours sur un projet d'ouverture d'un espace pour les ados.

Depuis deux ans maintenant, nous avons mis en place le **Cercle des Seniors**. Il s'agit d'une quinzaine de personnes âgées qui se retrouvent tous les lundis après midi avec un animateur qui leur propose des jeux de mémoire, des chansons, des discussions, des projections de films avec débat ainsi que des rencontres avec le centre de loisirs pendant les vacances scolaires. Cela leur permet de garder un lien social et de sortir de leur solitude, et pour certains de retarder l'entrée en maison de retraite. Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier deux de mes conseillers, Gérard Barbier et Guy Denoual, qui ont assuré vaillamment l'intérim entre le départ du premier animateur et le recrutement du second. Grâce à eux il n'y a pas eu d'interruption dans les réunions et le groupe a pu se maintenir. Je vais présenter prochainement ce concept au SAN car il me paraît intéressant de voir si un tel service peut être implanté dans toutes les communes du Val d'Europe et peut être mutualisé par le biais du CSI.

Toujours pour rester dans le domaine des nouveautés, nous avons souhaité donner la parole à nos jeunes et nous avons créé un **Conseil Municipal des Enfants**, dont la deuxième réunion aura lieu le 30 janvier. J'en profite pour remercier l'équipe enseignante qui nous a aidés dans la mise en place et Véronique Evrard, conseillère municipale, qui a accepté de prendre en charge cette action.

Nous avons également souhaité soutenir la vie associative en instaurant un coupon de réduction de 10 € pour tout Coupvrien s'inscrivant dans une association de Coupvray.

L'année 2009 a été une année exceptionnelle en ce qu'elle a célébré le **bicentenaire de la naissance de Louis Braille** célèbre inventeur de l'écriture pour les non voyants, né à Coupvray le 4 janvier 1809. Après les cérémonies d'ouverture début janvier, nous avons inauguré en juin la Grange attenante au musée transformée en salle d'accueil. Je remercie là aussi la Région et le Département pour leur soutien. En 2009 le musée a reçu 6 900 visiteurs, de 20 nationalités différentes, ce qui représente deux fois plus d'entrées qu'en 2008. Parmi les très nombreuses manifestations qui ont ponctué toute cette année, un moment fort a été le concert donné à Coupvray par l'orchestre de chambre AL NOUR WAL AMAL composé de jeunes filles Egyptiennes non voyantes. La participation des enfants de l'école qui les ont accompagnées physiquement et en chansons nous a réservé un grand moment d'émotion. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce concert, et tout particulièrement les membres du service culturel de l'Ambassade d'Egypte, le ministère culturel Egyptien et la Compagnie Egyptair. Des liens se sont noués à cette occasion qui ont permis d'organiser un concours d'art graphique sur le thème de l'Egypte avec pour les 10 lauréats retenus un séjour de 8 jours dans ce beau pays. D'autres projets sont en cours de réflexion en particulier sur la forme d'une relation qui pourrait s'instaurer avec ce pays.

Autre point marquant de l'année 2009, notre conseil municipal a élaboré une **stratégie d'aménagement et de développement** pour notre commune qui a donné lieu à

une plaquette de présentation qui a été distribuée aux habitants de Coupvray et à une exposition le jour de la fête de la commune. A la veille des décisions qui vont définir le devenir de notre secteur (PIG et Convention Etat/Eurodisney), il nous est apparu indispensable d'afficher nos objectifs et les grandes lignes de ce que nous voulons pour l'avenir de notre commune tout en nous inscrivant dans l'agglomération du Val d'Europe. Il s'agit essentiellement de préserver et de valoriser tout ce qui fait l'attrait et le charme de Coupvray en s'appuyant sur les atouts qui sont les nôtres : un environnement naturel exceptionnel, un patrimoine historique remarquable et notre appartenance au Val d'Europe avec son caractère de pôle touristique.

Notre ambition est de réaliser un **développement raisonnable et maîtrisé** (5 000 habitants au Nord de la 34) exemplaire en matière de développement durable et d'accessibilité, et qui s'articule autour de trois dimensions :

Une **dimension culturelle** autour du thème de l'écriture artistique au sens pluridisciplinaire du terme : théâtre, musique, arts plastiques. Les formes qui sont à l'étude sont très diverses : accueil de spectacles vivants, d'expositions, voire mise en résidences d'artistes en complémentarité du réseau associatif, création d'événementiels à l'échelon du Val d'Europe et tout ceci au travers de l'utilisation du patrimoine historique bâti et de l'ouverture au public du parc du Château.

Ce thème de l'écriture a été retenu par la commission qui travaille actuellement sur le projet de la **médiathèque** de Coupvray, dont l'ouverture est prévue en 2013. Cette dernière, installée le long de la sente de la Romaine dans la Fontaine Fleurie aura donc pour thème les écritures du monde et sera également dotée d'une artothèque, dont la mise en place sera étudiée dans le cadre de la commission Culture au SAN avec des élus des 5 communes et les associations d'Arts plastiques du secteur ainsi qu'avec les artistes locaux, car un tel projet ne peut se concevoir qu'en intercommunalité.

La deuxième dimension est la mise en valeur du **patrimoine historique** : aménagement de parcours de découverte de la flore et de la faune, ouverture de jardins thématiques sur les traces des aménagements historique « à la française » et « à l'anglaise » dans le parc du château. La réhabilitation de la Grange aux Dîmes se fera au travers d'un contrat régional qui est pratiquement bouclé mais contraint par la période des élections. Cette réhabilitation doit être pensée autour d'une animation agricole des produits du terroir et là nous sommes tout à fait en phase avec les réflexions de l'Etablissement public sur le devenir des espaces agricoles.

La troisième dimension de notre projet est une **dimension économique et touristique** avec la création d'une offre touristique différenciée mais complémentaire de celle de Disney et qui soit plus une offre de proximité : tourisme fluvial sur le canal, tourisme d'affaire, tourisme social et éco tourisme. Cela passe par la création d'un office du tourisme et le développement de capacités d'hébergement et de restauration.

Cette dimension touristique ne peut se concevoir qu'en relation avec les territoires voisins et c'est la raison qui nous pousse à intégrer le PNR de la Brie et des deux Morins malgré les réticences formulées par l'Etat, dont j'invite d'ailleurs les représentants à venir découvrir Coupvray de manière à comprendre notre détermination et à devenir, j'en suis persuadée, de fervents défenseurs de notre candidature au futur PNR.

De même, la mise en relation des éléments patrimoniaux du Val d'Europe au travers d'un schéma de liaison établi par le SAN recueille tout notre intérêt et je remercie au

passage le Président du SAN d'avoir prévu dans le contrat de projet Etat région GP3 une ligne de financement pour l'étude de ce schéma de liaison et pour celle d'une halte fluviale sur le canal de Coupvray.

En matière d'extension urbaine proprement dite, une démarche d'étude est engagée avec nos différents partenaires pour décliner harmonie et cohérences d'ensemble, autour d'un schéma de circulation qui s'appuie entre autre sur le tracé TCSP de jonction Chessy Esbly à l'Est du parc du Château, parallèlement au RD5 qui descend sur Esbly.

Les premiers signes perceptibles du développement vont se manifester sur deux projets : un projet de réhabilitation de bâtiments existants pour réaliser environ huit logements aidés et un deuxième projet qui se situe sur l'emprise de l'ancien groupe scolaire et de la propriété dite des Tamaris. Ce projet qui est en cours de discussions portera sur une opération mixte d'environ 80 logements individuels et collectifs, locatifs et en accession, aidés et non aidés qui soient en partie destinés aux personnes âgées encore autonomes, avec la création de plusieurs commerces de manière à redynamiser le centre bourg. En lien avec ce projet, le dispositif de circulation dans le bourg sera revu dans l'idée d'une plus grande fluidité. Je remercie encore le SAN pour le concours qu'il nous apporte dans l'élaboration de ces projets.

D'autres travaux verront le jour en 2010, les travaux de voirie liés au contrat triennal enfin signé avec le département, la poursuite des travaux de la chaîne de l'eau et le démarrage de la Zone d'Activité de la Dhuis comprise entre le circulaire et la 34.

En matière de **nouvelles activités**, dans la droite ligne de l'héritage de Louis Braille nous avons à cœur de réussir l'installation d'activités dans le tertiaire supérieur en lien avec le monde du handicap. Des contacts sont d'ores et déjà pris avec des laboratoires de recherche sur le génie sensoriel et en partenariat avec le monde des handicapés. L'objectif est de contribuer à favoriser une plus grande autonomie des personnes et à leur donner des moyens de communication qui leur permettent l'accès au savoir et à la culture.

Si tous ces projets sont séduisants, ils représentent néanmoins un **coût**, et c'est dans la mesure où leur intérêt et leurs retombées dépassent largement les limites de notre commune que des partenariats élargis pourront se tisser. La morosité qui a découlé de la crise que nous venons de traverser, les incertitudes pour les ressources des collectivités due aux conséquences des réformes en cours, les facilités accordées par l'Etat à certaines entreprises au détriment des communes, tous ces éléments nous incitent à la plus grande prudence et à une grande rigueur, ce qui nous amènera à définir une politique fiscale locale qui reste raisonnable et supportable pour tous.

Je remercie toutes les personnes qui s'investissent sur notre commune et plus particulièrement les membres de mon équipe municipale, je remercie tous nos partenaires et je les invite à se mobiliser à nos côtés pour construire un cadre de vie qui soit le meilleur pour nos habitants.

Avant de terminer ce discours, je voudrais vous parler d'un couple qui a été d'un grand soutien dans l'organisation et la mise en place de nos manifestations communales. Ils viennent de cesser leur activité professionnelle, mais ils restent à Coupvray et nous ont promis de continuer à nous aider. Je voudrais donc remercier ce soir Evelyne et Gilbert Carlier pour leur engagement à nos côtés.

Je vous souhaite à toutes et à tous pour vous et vos familles une très bonne, une excellente année 2010.